

Centre Colliard

Maison de Santé étudiante

Paris 5^{ème}



Dossier de presse



Contact : Marina Magnan, responsable de la communication
tel 01 45 89 43 39
@ marina.magnan@fsef.net
www.fsef.net

FONDATION SANTÉ
DES ÉTUDIANTS
DE FRANCE 

Communiqué de Presse

Centre Colliard, Maison de Santé étudiante

Paris 5^{ème}

UN CENTRE DE SOINS DEDIE AUX ETUDIANTS EN PLEIN CŒUR DE PARIS

En partenariat avec la Mairie de Paris et la Région Ile de France, La FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE a souhaité créer une nouvelle structure qui permette d'appréhender le public étudiant de façon globale sans morceler les problématiques sociales, familiales, médicales et pédagogiques et proposer des prestations en un lieu unique et de proximité (au cœur du réseau universitaire).

La gestion d'une telle structure correspond à la vocation de la FSEF, puisqu'elle se donne pour objectif social «de concourir à la protection de la santé des étudiants (...) dans la continuité de leurs études». L'ouverture est prévue au cours du 2^{ème} semestre 2015.

Cette structure située rue Quatrefoies à Paris se compose de deux pôles :

- UN POLE SANTE : SOINS SOMATIQUES DE 1^{ER} RECOURS, EDUCATION ET PLANIFICATION FAMILIALE, SUIVI PSYCHOLOGIQUE ET PSYCHIATRIQUE

L'objectif premier sera de favoriser l'accès aux soins des étudiants par une prise en charge adaptée à leur mode et rythme de vie, à leur niveau de ressources, à leur projet d'étude.

Cette prise en charge devra recourir à une organisation spécifique en termes d'amplitude des plages d'ouverture de la structure, d'accueil, d'offre de soins, d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique, de collaboration avec le réseau...

Le centre proposera des consultations de :

- de médecine générale, d'ophtalmologie, de gynécologie, de nutrition et d'addictologie.
- de planification et d'éducation familiale, réunions collectives d'information et de prévention sur la contraception et les maladies sexuellement transmissibles.
- d'évaluation et de traitements en consultation psychothérapique de soutien ou psychanalyse : BAPU actuellement localisé rue Pascal (75005) et géré par la FSEF.
- d'évaluation et d'orientation par une équipe pluridisciplinaire psycho-pédagogique : Relais étudiants actuellement situé à la Clinique Georges Heuyer FSEF (75013).

- UN POLE HEBERGEMENT POUR ETUDIANTS HANDICAPES PHYSIQUES DEPENDANTS

16 chambres accessibles et domotisées avec services adaptés aux besoins des étudiants handicapés physiques en situation de grande dépendance fonctionnelle. Il s'agira pour l'essentiel de jeunes atteints de lésions médullaires et neuromusculaires (myopathes, tétraplégiques), de lésions cérébrales (infirmité motrice cérébrale) ou de lésions ostéo articulaires très évoluées (polyarthrite chronique évolutive).

L'accessibilité des locaux :

Un bâtiment entièrement rénové et domotisé permettant à l'étudiant en fauteuil roulant électrique de déambuler en toute autonomie par un accès à distance à l'ensemble des commandes de l'environnement.

L'aide et l'accompagnement individualisé :

- Une aide à la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne.
- Une permanence de nuit pour les interventions programmées et à la demande.
- Un accompagnement à la gestion de la vie courante : administrative, budgétaire, coordination des intervenants d'aide humaine et de soin, organisation et usage des transports...
- Un soutien humain et technique pour faciliter le projet d'étude en lien avec les services universitaires ou scolaires.
- Un accompagnement à l'élaboration du projet professionnel.

Un parcours universitaire ou scolaire à visée d'autonomie élaboré par l'étudiant et formalisé par son contrat de séjour dont l'objet premier est de « favoriser la poursuite de ses études ».

LES CONSTATS

- Une évolution incitative des politiques sur le handicap :

Loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés,

Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale,

Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

La loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,

Les chartes « université-handicap » signée en 2007 et reconduite le 4 mai 2012 et « conférence des grandes écoles/handicap » du 23 mai 2008 pour faciliter l'accès à l'université pour les lycéens avec un objectif de 1 000 étudiants handicapés de plus par an.

- L'état de santé des étudiants qui se dégrade par un renoncement aux soins

- Un nombre croissant d'étudiants en situation de handicap. En plus de dix ans, le nombre d'étudiants handicapés a plus que doublé.

- Une carence de l'offre d'hébergement pour les étudiants handicapés physiques dépendants à Paris.

L'ORGANISATION DES POLES

La gestion administrative des deux pôles d'activité sera assurée par la CLINIQUE MEDICO-UNIVERSITAIRE GEORGES HEUYER DE LA FSEF située dans le 13ème arrondissement de Paris.

Seront ainsi gérées par cet établissement hospitalier :

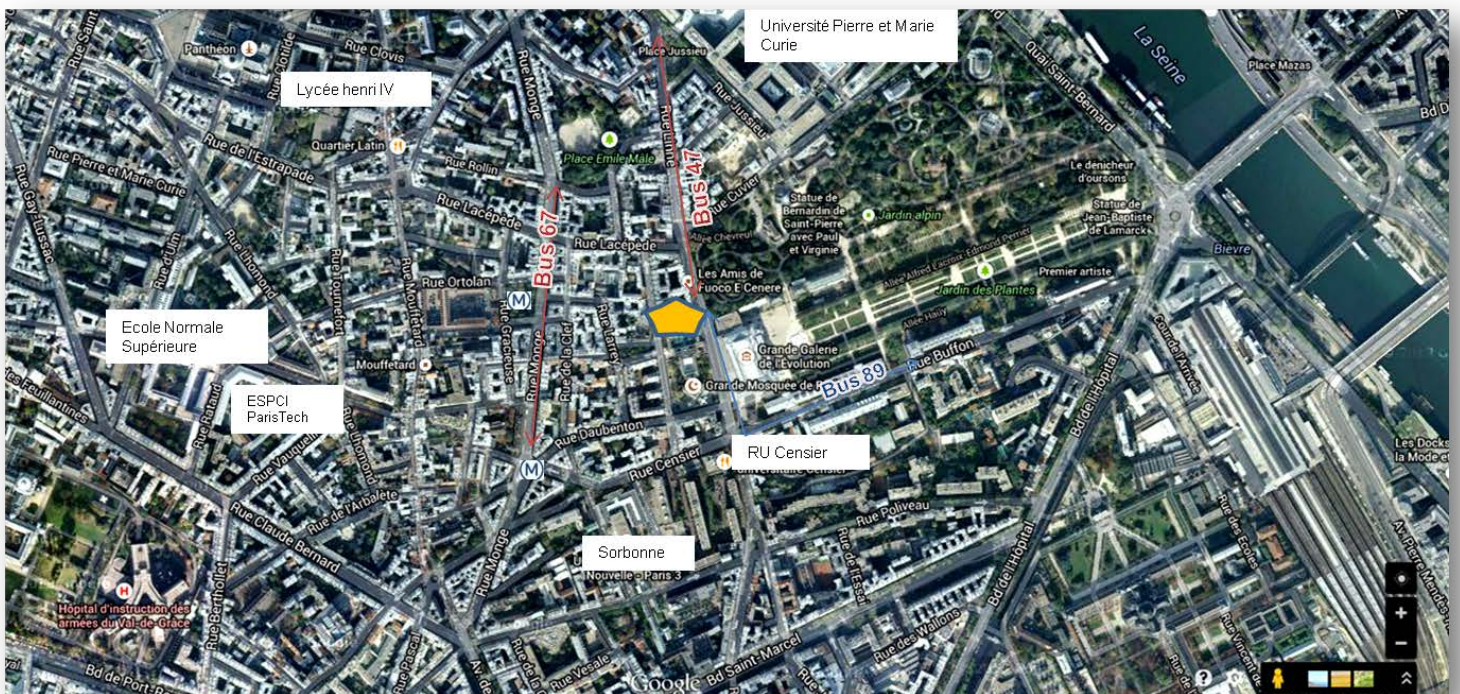
- Les ressources humaines : recrutement – formation – évaluation,

- Les ressources matérielles (équipements – consommables – locaux / maintenance – approvisionnement – logistique...),

- Les systèmes d'information,

- La gestion comptable et financière.

LOCALISATION



- En lien avec les réseaux de proximité
- Les universités (Assas, Censier, Jussieu, Sorbonne, Tolbiac, Les grands Moulins), les grandes écoles (Ecole de physique et de chimie industrielle, Ecole Arts Décos, ENS, Ecole Sup. de Chimie, Inst. Nat. Agronomie), les classes prépas (Henri IV, Lavoisier, Louis le Grand, St Louis)
- Facile d'accès pour tous (ligne de Bus 47, 67 et 89 et métro ligne 7 et 10 station Jussieu et place Monge)

DESCRIPTIF DU PROJET

LE BATIMENT

D'IMPORTANTES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION commencés en juillet 2013

Mise en conformité réglementaire d'un bâtiment de type Haussmannien constitué de 8 niveaux qui abritait une activité hospitalière jusqu'en 2004.

Une réorganisation du bâtiment complexe qui doit prendre en compte à la fois la réglementation **sécurité/incendie, l'accessibilité des locaux aux personnes handicapées, les normes haute qualité environnementale (HQE) et les exigences des activités qui seront déployées.**

Le bâtiment est classé en établissement recevant du public de type U, établissement de soins de 4^{ème} catégorie.

L'ACCESSIBILITE AUX MOYENS DE SECOURS

Une façade accessible pour les secours.

LA SECURITE INCENDIE

Chaque niveau d'hébergement constitué de 4 logements est organisé en deux zones protégées de chacune deux logements (espaces d'attente sécurisés donnant accès à un ascenseur et un escalier dans chaque zone) Un degré coupe-feu d'une heure sera assuré entre les locaux et les circulations.

Il sera installé un système de sécurité incendie de catégorie A à l'ensemble du bâtiment.

L'IMPLANTATION DES ACTIVITES DANS LE BATIMENT

Les étages inférieurs du bâtiment vont accueillir les activités du pôle de santé :

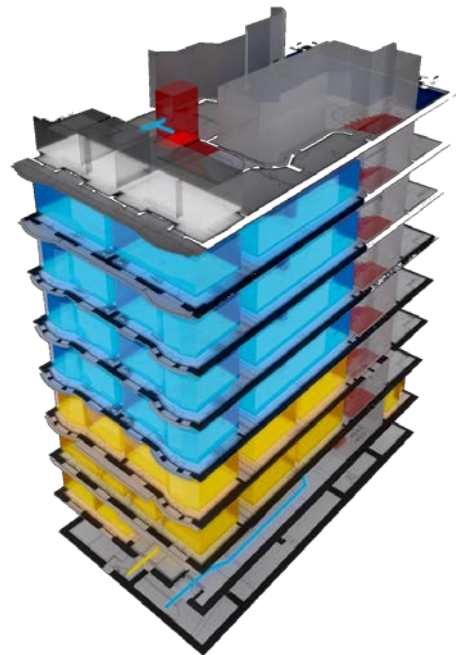
En rez de chaussée le centre de santé (CS) et le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) en accès direct sur la rue.

Aux niveaux 1 et 2 les activités d'évaluation de suivi psychologique et de soins psychiatriques (BAPU et Relais).

Les étages supérieurs du bâtiment sont réservés au foyer d'hébergement :

Les niveaux 3-4-5 et 6 représentent les 4 niveaux d'hébergement, eux-mêmes composés de 4 logements et d'un espace collectif de repas (espace cuisine) et de convivialité.

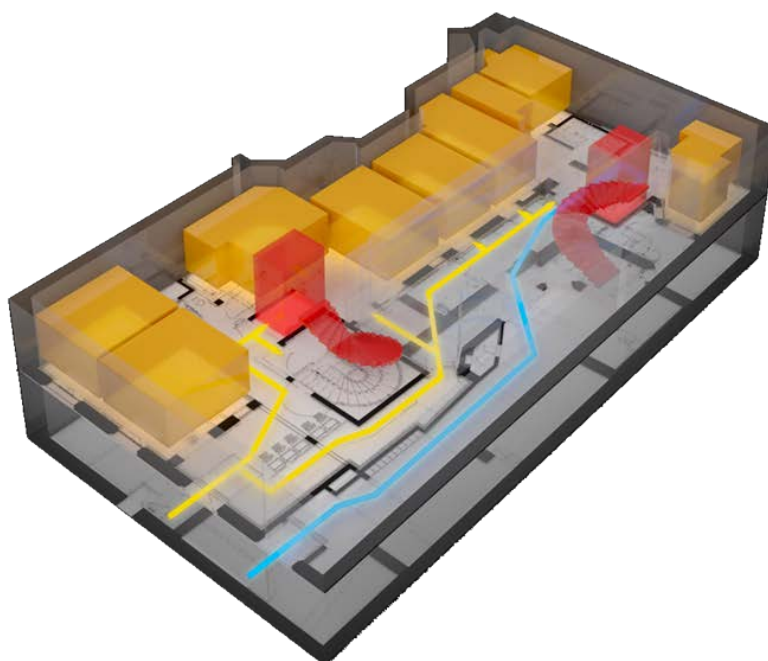
Le dernier étage regroupe les bureaux des professionnels de l'équipe du foyer d'hébergement et une terrasse accessible aux étudiants



LE PÔLE SANTE : un guichet unique pour les étudiants

Un accueil centralisé en rez de chaussée dédié à l'ensemble des activités de soins,
Un accueil personnalisé, d'écoute de la demande de l'étudiant et d'orientation vers le service adéquat,
Une amplitude horaire d'ouverture adaptée aux rythmes scolaires et universitaires des étudiants : le midi, en soirée et le samedi matin,
Une organisation favorisant l'accès aux soins à tous les étudiants y compris aux étudiants en situation de handicap physique (accessibilité des locaux et des équipements),
Des soins sans avance financière de prise en charge (tiers payant), sans dépassement d'honoraire (secteur1),
Une offre de soins associée à des actions de prévention, d'éducation thérapeutique, d'accompagnement pédagogique et social.

Rez de Chaussée



LE PÔLE HEBERGEMENT : un dispositif innovant au cœur du quartier latin

Une prestation d'hébergement pour étudiants en situation de handicap physique couplée à une prestation de service d'aide à la réalisation des actes de la vie quotidienne et d'accompagnement vers l'autonomie,

Une offre de logements accessibles et domotisés équipés de mobiliers modulables afin d'adapter l'environnement aux besoins individuels de chaque étudiant accueilli,

Une prestation de service réalisée au quotidien par une équipe pluridisciplinaire sur site composée d'aidants professionnels, de paramédicaux, de travailleur social et d'administratifs,

Une coordination avec le réseau médical et paramédical de proximité pour les soins médicaux et de rééducation.

Une structure à dimension familiale organisée en quatre unités de chacune quatre logements et d'un espace collectif avec cuisine aménagée et espace de convivialité,

Une vie étudiante comme tous les autres étudiants par une permanence nocturne pour les interventions tardives ou non programmées à la demande des étudiants,

Un statut administratif de foyer d'hébergement tout en étant dans un fonctionnement de résidence universitaire ou étudiante, l'étudiant est locataire de son logement : « étudiant et non résident »,

Il s'agit du premier dispositif parisien à répondre à la demande des étudiants en situation de handicap physique les plus fonctionnellement dépendants,

Vue Chambre domotisée



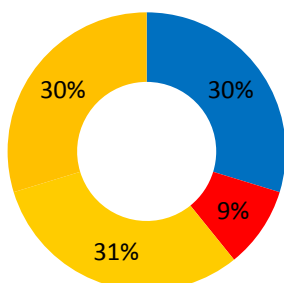
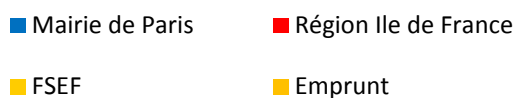
Vue espace commun



QUELQUES CHIFFRES CLES

Un coût de 7,5 millions d'euros

Un projet financé par :



La création de 25 à 30 emplois en équivalents temps plein

Pour les activités du centre de santé, du centre de planification et d'éducation familiale et pour le foyer d'hébergement.

L'activité prévisionnelle du pôle de santé

20 à 25000 consultations médicales, psychiatriques et entretiens psychologiques par an.

L'activité prévisionnelle du pôle d'hébergement

16 étudiants handicapés physiques en situation de grande dépendance, hébergés et accompagnés.

LA FONDATION SANTE DES ETUDIANTS DE FRANCE

La Fondation Santé des Etudiants de France (FSEF) créée en 1923 à l'initiative de l' UNEF et reconnue d'utilité publique en 1925 dispense des soins à des adolescents et jeunes adultes de 12 à 25 ans souffrant de troubles psychiques, de maladies chroniques ou de suites d'accidents et leur permet de poursuivre une scolarité au sein des structures de soins.

La Fondation regroupe 12 établissements sanitaires et 10 structures médico-sociales situées dans toute la France ; elle accueille plus de 5000 patients par an.

Une annexe pédagogique, rattachée à un lycée public, est implantée dans chaque clinique. Les patients peuvent ainsi poursuivre leurs études et bénéficier d'enseignements dispensés par 300 professeurs de l'Éducation nationale. La scolarité des patients est adaptée à leur état de santé.

Les établissements de la Fondation santé des étudiants de France participent au service public hospitalier et font partie du secteur privé d'intérêt collectif (ESPIC). Le budget annuel de la Fondation santé des étudiants de France est de 165 M. d'€ et le nombre de salariés est près de 2500 dont 160 médecins..

L'OFFRE DE SOINS

Des soins actifs dispensés dans diverses spécialités :

La Fondation gère 1 700 lits et places :

43% aux activités en psychiatrie

43% en soins de suite de et réadaptation (Médecine physique et de réadaptation et soins de suite médicalisés)

11 % les activités médico-sociales + 8.500 actes de BAPU

3% pour la médecine en court séjour (MCO, dialyse)

- **En psychiatrie** (psychoses, névroses, troubles des conduites alimentaires et états limites...): en complément de l'hospitalisation classique, des services de prise en charge transdisciplinaire, des centres d'accueil à temps partiel (CATTP), des unités d'accueil d'évaluation et d'orientation (REL)....

- **En médecine physique et de réadaptation** (affections neurologiques, traumatologie, orthopédie), des soins de rééducation et de réadaptation.

- **En soins de suite médicalisés** (maladies métaboliques, respiratoires, hématologiques, néphrologiques, oncologiques...), des soins médicaux. Proposant des

modes de prise en charge diversifiés articulant l'hospitalisation à temps complet, à temps partiel de jour et l'hospitalisation de semaine.

Des soins réalisés par des équipes pluridisciplinaires bénéficiant de plateaux techniques spécialisés.

L'OFFRE MEDICO-SOCIALE

Afin de garantir la prise en charge sociale et l'autonomie des patients à leur sortie d'hospitalisation, ont été créés différentes structures d'accompagnement et de soutien. Ces structures accueillent des personnes handicapées issues ou non des établissements sanitaires de la FSEF.

Elles proposent notamment :

- Au cœur de deux campus universitaires, un accueil en logements individuels avec services d'aide et d'accompagnement pour des étudiants handicapés physiques, qui leur permet de poursuivre des études et facilite leur insertion sociale, **le foyer Prélude de Grenoble** et **la résidence universitaire adaptée de Nanterre**,

- Un service d'accompagnement et d'expérimentation à l'autonomie pour des jeunes adultes handicapés, **le SAS de Rennes**,

- Des formations qualifiantes au centre de reclassement professionnel, **le CRP de Bouffémont**, pour des personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé,

- Un centre de ressources pour personnes Cérébro-lésées constitué de plusieurs services d'aide et d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, **le CRLC de Grenoble**,

- Un Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (**BAPU**) Pascal de Paris 5ème et 14ème et **le Centre d'Accueil Médico-psychologique Universitaire de Strasbourg (CAMUS)**.